

6



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Simple question

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 20 - QUE - 095

Déposé le : 12.05.20

Scanné le : _____

Art. 113 et 114 LGC La simple question consiste en une demande écrite de renseignement sur un objet déterminé du Gouvernement, de son administration ou sur des sujets d'actualité. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. La simple question et la réponse du CE sont envoyées aux députés, mais ne sont pas portées à l'ordre du jour des séances du GC (pas de débat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : un mois.

Titre de la simple question

Quel premier bilan tirer de la mise en place de la centrale des solidarités ?

Texte déposé

Le 3 avril dernier, la direction générale de la cohésion sociale (DGCS) a annoncé la création d'un dispositif de 2^e ligne nommé « Centrale des solidarités » (dont la gestion a été confiée l'AVASAD) pour répondre aux besoins urgents et essentiels de toute la population vaudoise. Dans chaque région du canton (Centre, Nord/Broye, Est, Ouest) une équipe régionale a eu comme responsabilité de venir en appui et soutien aux communes si ces dernières ne pouvaient pas répondre aux demandes des citoyen.ne.s.

Quel premier bilan le Conseil d'État tire-t-il de l'efficacité de ce dispositif de 2^e ligne ?

Commentaire(s)

Nom et prénom de l'auteur :

Josephine Byrne Garelli

Signature :

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch